



Mairie de Nanterre

Votre correspondante

Dominik Levacher
Chef de projets Chemin de l'Île

QUARTIER DU CHEMIN DE L'ÎLE

Conseil de quartier

Atelier « Aménagement » N°3 Synthèse de la rencontre du 26 mai 2009

Participants :

SOULAGE Vincent, 24 rue de Sannois, copilote de l'atelier.
MOURET Catherine, conseillère municipale, copilote de l'atelier.

BORDMANN Marie, 6 bis du Général Leclerc.
CHAMPESME Michel, 30 rue de Zilina.
JACQUEMIN Martine, 19 rue de l'Union.
LIME Jeanne, 2 rue des Sorbiers.
MAUFFRAIS Madeleine, Brasserie/Centre commercial.
PIERON Danielle, 2 rue des Sorbiers.
SALOMON Sylvie, 9 rue de la Chasse.
TROUILLAS Yvan, 20 rue de Zilina (Association Avenir du Chemin de l'Île).
VANHERPE Jacques, 28 rue de Zilina.

BENADDI-BIGDADE Habiba, responsable de l'animation du conseil de quartier.

LEVACHER Dominik, chef de projets Chemin de l'Île.

En début de séance, une annonce est faite par rapport à la création d'une nouvelle association, **Avenir du Chemin de l'Île**, qui aura pour objet d'aider à l'aménagement du centre du quartier du Chemin de l'Île, association qui est présidée par M. Trouillas.

- **Evolution du quartier Hoche.**

Pour mémoire, il est rappelé que sur ce secteur, il est prévu la construction de 600 logements ; programmation qui prévoit, entre autres, la réalisation de 16 logements en coopérative.

Pour ce faire, une première réunion avec les coopérateurs s'est tenue le 6 mai avec les 16 familles qui ont été retenues sur les 42 ayant déposé un dossier. Ces participants seront les concepteurs de leur propre logement avec l'aide de personnes « ressource ».

Cette rencontre avait pour objet de définir l'organisation générale de ce projet innovant d'accession à la propriété.

Dans le dernier numéro de Nanterre Info, un article a été consacré à cette initiative.

- **Installation à la rentrée prochaine de CESI, école d'ingénieur.**

Cette école qui forme des ingénieurs, 80 % en apprentissage pour les moins de 26 ans et 20 % en formation continue, va quitter Bagneux pour s'installer sur le CDI, au 93 Bd de la Seine.

Elle accueillera 800 élèves et 80 salariés.

Toutefois dans un premier temps, cette installation se fera dans des locaux provisoires pour lesquels le permis de construire a pris du retard.

- **Etat d'avancement de la passerelle au dessus de la darse.**

Les travaux ont débuté en février 2009 et dureront environ 18 mois. Ils sont réalisés par le Conseil Général dans le cadre de la continuité des berges de Seine du département, de Gennevilliers à Rueil-Malmaison.

Son coût global s'élève à 3,8 M€. Cette passerelle sera destinée aux piétons et sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux deux roues non motorisés, de par la présence de 2 ascenseurs.

- **Etat d'avancement de la CPA du Chemin de l'Île.**

La Concession Publique d'Aménagement a fait l'objet d'un appel à candidatures au mois de mars; 3 aménageurs ont répondu. Ensuite dans une autre étape, le cahier des charges leur sera envoyé. Actuellement il est en cours de vérification chez l'avocat.

Cependant à cette séance, est présenté le paragraphe relatif aux outils que l'aménageur qui sera choisi, devra mettre en place concernant la concertation des habitants.

Puis les habitants présents ont rappelé leur souhait qu'il n'y ait pas de logements au dessus du centre commercial car cela induirait de la hauteur, donc des incidences sur leur qualité de vie.

Mais ils y sont favorables sur une autre partie du quartier.

Dans ce sens, une lettre pétition a été envoyée au maire demandant qu'il n'y ait pas de logements au dessus du centre commercial, mais ils n'ont pas obtenu de réponse à ce jour.

Ensuite, un vote a eu lieu à la demande des participant et 9 habitants sur 10 redemandent que la rénovation du centre commercial se fasse sans construction de logements.

EN CONCLUSION : A ce sujet, M Trouillas va prendre contact directement avec le Maire ou son représentant pour entamer une discussion, ceci avant le conseil de quartier du 1^{er} juillet.

